

## COMMUNE - LES MOUSSIÈRES

Conseil Municipal du 07 octobre 2019

### COMPTE-RENDU

**PRESENTS :** Christian ROCHET -Véronique BEAUD - Sandra GROSTABUSSIAT - Thomas GRENARD - Sylvie GROSTABUSSIAT -Emmanuelle VINCENT

**Excusé :** Gaëtan DUSSOUILLEZ (pouvoir à M. le Maire)

#### **1- Etude préalable à la prise de compétence Eau/Assainissement : prise en charge du coût de l'étude du Sidec par les communes**

A l'unanimité, le Conseil :

- APPROUVE la nécessité de réaliser cette étude préalable à la prise de compétence Eau et Assainissement.
- APPROUVE la sollicitation d'une subvention à l'Agence de l'Eau à hauteur de 40%.
- ACCEPTE de participer aux frais restants à charge des communes, au prorata de la population au regard des données INSEE du 1er Janvier 2018, soit une participation estimée à 286.74 euros TTC.
- ACTE que ce montant sera révisé en fonction du montant des subventions attribuées par l'Agence de l'Eau.
- ACCEPTE que cette participation soit prélevée par libre révision des allocations compensatoires 2020.
- AUTORISE le maire à signer l'ensemble des documents nécessaires à l'exécution de cette délibération.

#### **2- Devis aire de jeux**

A l'unanimité le conseil accepte le devis de l'entreprise AMC Diffusion pour un montant de 3 888€ HT soit 4 665.60€ TTC pour la réfection de l'aire de jeux.

#### **3- Déneigement : choix du prestataire**

A l'unanimité, le Conseil municipal retient la proposition de la société AD MECA (sur la Roche - 39370 Les Bouchoux) pour le déneigement par étrave et turbine.

#### **4- Devis Feuvrier**

Les devis de l'entreprise Feuvrier pour la mise en conformité des établissements ont été reçus :

- Pour le commerce de proximité, devis pour un montant de 353.12€ HT soit 423.74€ TTC
- Pour l'Eglise, devis pour un montant de 261.47€ HT soit 313.76€ TTC
- Pour le téléski, devis pour un montant de 279.66€ HT soit 335.59€ TTC
- Pour la Mairie, devis pour un montant de 265.09€ HT soit 318.11€ TTC

#### **5- Etude prospective de l'offre scolaire**

Le cabinet IAD a proposé une restitution de la phase 1 de leur étude prospective lundi 30 septembre salle des Dolines. Cette réunion était ouverte aux parents d'élèves, délégués de parents, élus des conseils municipaux (information envoyée car Monsieur le Maire trouvait souhaitable que les conseillers municipaux soient présents), les SIVOS ont souhaité organiser une réunion publique.

Plusieurs scénarios ont été présentés, ils ressemblent souvent à ceux proposés par les groupes de travail des SIVOS lors d'une précédente réunion publique, mais avec des informations publiques.

L'inspecteur d'académie (directeur du Jura) Mr TAMENE et l'inspecteur de Saint-Claude Mr MAUCOURANT assistaient en tant qu'invités à cette réunion. Bien qu'il n'ait pas à prendre la parole, Mr TAMENE a confirmé son soutien et le statut quo tant que les communes travaillent ensemble sur un projet commun mais le projet doit avancer.

Cette étude se déroulera en deux grandes phases. La première consiste à faire un diagnostic territorial et scolaire ainsi qu'une étude prospective des effectifs scolaires sur 10 ans sur la zone d'étude. La seconde phase, quant à elle, traite des propositions de réorganisation de la carte scolaire et des coûts. Les propositions d'une nouvelle sectorisation scolaire se baseront sur les projections d'effectifs effectuées dans la phase 1, mais aussi sur les attentes des différents acteurs et les conditions actuelles de scolarisation des enfants.

Le conseil municipal a quelques remarques, qui seront envoyées au cabinet et au SIVOS : pourquoi les propositions des 2 pôles ainsi que le transport a 3 trajets n'ont pas été retenus ? Et lors de la construction de l'école, une extension sur le côté était prévue, celle-ci pourrait être prise en compte.

Le conseil demande à ce que la semaine de 4 jours soit proposé par le SIVOS car cela doit être décidé avant décembre et permettre à l'étude prospective d'arriver à une présentation plus complète.

## **6- Travaux et projets**

Monsieur le Maire informe des travaux en cours :

- Le service urbanisme de la CCHHJSC a fait parvenir le jugement rectificatif rendu le 4 septembre 2019 concernant l'affaire BERGMAN.
- La CCHJSC a sollicité la commune sur l'implantation d'un réseau de bornes de recharges électriques sur la commune : l'emplacement proposé est à côté du coffret forain, route de la Croix Rouge.
- Un devis a été demandé à l'entreprise CREUZET pour la réfection du mur de soutènement place de l'Eglise : devis pris en charge par AD MECA responsable des dégâts.
- L'entreprise SCEB a commencé à changer le restant des candélabres éclairage public (dernière tranche e-lum), le changement horaire sera effectif le 10 octobre 2019.
- Reçu le devis du changement de la porte de garage du logement de GROSTABUSSIAT Freddy pour un montant de 2 670.00€ HT soit 3 204.00€ TTC. L'entreprise est sollicitée pour voir si un fournisseur peut être moins cher. Ce point sera vu lors du prochain conseil.
- Réunion de travaux avec Mr GUDEFIN Christophe, Thomas GRECARD le 2 octobre 2019 faisant suite au schéma d'implantation des écluses réalisées à titre expérimental. Mr GUDEFIN a remis le compte rendu.
- L'entreprise PORTIGLIATTI a envoyé le devis concernant la rénovation légère du 1<sup>er</sup> étage de la Mairie, pour un montant de 1 517.00€ HT soit 1 820.40€ TTC.  
Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité  
ACCEPTÉ le devis de l'entreprise PORTIGLIATTI pour la rénovation légère du 1<sup>er</sup> étage de la Mairie, pour un montant de 1 517.00€ HT.

## **7- Questions et informations diverses**

- Recrutement du personnel de télésiège est presque terminé.
- Suite à la réunion du Syndicat des Eaux du 23 septembre concernant l'impact sur les sources des Tourbières de pompage, il y a 5 grandes étapes : étude bibliographique et visite de terrain, tubage acier et cimentation des 4 forages existants, mesures sur le terrain demandées par le CCTP, mesures supplémentaires proposées, rapport et mesures de présentation. Le conseil syndical a décidé à l'unanimité de ne pas participer financièrement au projet d'extension du réseau Les Mouilles-Bellecombe.  
Analyses d'eau non-conformes du 13 et 28 août 2019 commune Les Bouchoux : un courrier sera diffusé par le biais des communes concernant la qualité de l'eau, et les actions en cours

- pour apporter une eau de meilleure de qualité.
- 2 chiens auraient tué une oie chez Mme Marine BEDUE. Les propriétaires de ces chiens sont inconnus pour l'instant. Il est rappelé que la divagation des chiens est interdite.
  - Demande de subvention de l'AFM Téléthon : le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de ne pas octroyer de subvention à l'AFM Téléthon.
  - Demande de subvention des sapeurs-pompiers humanitaires du GSCF : le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de ne pas octroyer de subvention.
  - Monsieur le Maire fait part de la demande de l'hôpital d'Oyonnax concernant le portage des repas, la commune n'a pas ce service car il faut un minimum de personnes qui fasse la demande.
  - Mme Véronique BEAUD informe de l'application « Rézo pouce » : autostop au quotidien, emplacement pourrait être à côté de celui du co-voiturage.
  - Mme Emmanuelle VINCENT demande si les conduites d'eaux allant aux Rousses sont utilisées. Ces conduites doivent être réparées mais avant il faut refaire la convention et elles pourraient être utilisées en cas de panne.
  - Mme Sandra GROSTABUSSIAT demande si le projet des éoliennes avance : le mât dont une déclaration préalable a été déposée, devrait être mis cet automne ou au printemps. Plusieurs projets sont étudiés dans d'autres communes proches. Aucune décision du conseil n'a été prise à ce jour.
  - Mme Sandra GROSTABUSSIAT fait remarquer que le ciment de la grille sur le côté vers la place a éclaté. L'entreprise SJE va être appelé pour le refaire.